

Marché public à procédure adaptée de prestations intellectuelles

Centre d'Activités Régional pour le protocole relatif aux zones et à la vie sauvage

Spécialement Protégées de la Grande Région Caraïbe

Cahier des clauses particulières

Le pouvoir adjudicateur : DEAL Guadeloupe

Objet du marché :

Assistance au CAR-SPAW pour le développement de la collecte et de l'analyse des données du GCRMN, Statut et tendances des récifs coralliens des Caraïbes

Créé en application de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 relative à la partie législative du code de la commande publique et du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif à la partie réglementaire du code de la commande publique.

Table des matières

1	PRÉAMBULE.....	3
1.1	Contexte.....	3
1.2	Zone d'étude.....	4
2	CLAUSES TECHNIQUES.....	5
2.1	Objet de la consultation.....	5
2.2	Méthodologie.....	5
2.2.1	Éléments fournis par le maître d'ouvrage.....	5
2.2.2	Compétences requises.....	5
2.2.3	Pilotage.....	6
2.2.4	Réunions de travail.....	7
2.3	Résultats et livrables attendus.....	8
2.3.1.1	Tâche 1 : Coordination des données et du champ d'application avec les experts du GCRMN et travail sur le rapport global.....	8
2.3.1.2	Tâche 3 : Collecte de données et contrôle de qualité.....	9
2.3.1.3	Tâche 4 : Ensemble de données analysées.....	9
2.4	Délais d'exécution.....	10
3	CLAUSES ADMINISTRATIVES.....	10
3.1	Documents de réponse au marché.....	10
3.2	Délai de validité de l'offre.....	11
3.3	Procédure.....	11
3.4	Modalité de paiement.....	11
3.5	Critères de choix des offres.....	11
3.6	Négociations.....	11
3.7	Modalités de transmission des offres et date limite de remise des plis.....	12

1 PRÉAMBULE

1.1 Contexte

Le Réseau Mondial de Surveillance des Récifs Coralliens (GCRMN) a été créé pour soutenir l'appel à l'action et le cadre d'action de l'Initiative Internationale pour les Récifs Coralliens (ICRI) en 1994. Le GCRMN fonctionne par l'intermédiaire de réseaux régionaux, comprenant diverses institutions, afin de renforcer la fourniture d'informations scientifiques et la communication sur l'état et les tendances des écosystèmes de récifs coralliens à des fins de conservation et de gestion. Les Caraïbes participent au GCRMN depuis sa création, par le biais de nœuds régionaux et sous-régionaux, coordonnés par le Programme pour l'environnement des Caraïbes du PNUE (UNEP-CEP), les points focaux régionaux de l'ICRI.

Le GCRMN-Caraïbes, qui représente le nœud caribéen du GCRMN, est un réseau ouvert de plus de 250 membres : scientifiques, gestionnaires et représentants gouvernementaux spécialisés dans les récifs coralliens. Le GCRMN-Caraïbes est dirigé par un comité de pilotage (CP) avec le soutien du PNUE-CEP et du Centre d'activités régionales pour le protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la vie sauvage pour la région des Caraïbes (SPAW-RAC) en tant que coordinateur régional. Suite au rapport "Status and Trends of Caribbean Coral Reefs : 1970-2012" en 2014 (Jackson et al, 2014), le PNUE-CEP, en 2014, a initié des efforts pour revitaliser et renforcer la surveillance des récifs coralliens. Le GCRMN-Caraïbes a adopté des directives techniques régionales de surveillance biophysique des récifs coralliens et met l'accent sur une approche intégrée de la surveillance, y compris des indicateurs de sciences sociales.

Reconnaissant le besoin urgent de mieux comprendre et de traiter les différentes sources de perte des récifs coralliens dans les Caraïbes (blanchiment des coraux, épidémies, invasions, etc.), le GCRMN-Caraïbes concentre ses efforts sur la production d'un rapport détaillé et complet sur l'état et les tendances des écosystèmes des récifs coralliens dans les Caraïbes, dix (10) ans après Jackson et al. (2014). Ce rapport régional caribéen est nécessaire pour décrire les tendances des récifs coralliens (déclin, stabilité, rétablissement), sur la base d'indicateurs et de facteurs de stress pré-identifiés et pour proposer des mesures de gestion et des solutions (conservation, atténuation, mise en œuvre des AMP, restauration, etc).

Un tel rapport est essentiel pour une prise de décision éclairée, une planification efficace de la conservation et une gestion durable et adaptative des récifs coralliens. Il servira de base à l'élaboration des politiques, à la mobilisation des ressources et à la promotion de la collaboration entre les diverses parties prenantes qui se consacrent à la préservation de cet écosystème marin d'une valeur inestimable. Ce rapport doit reposer sur une approche scientifique solide et reconnue. Les données recueillies doivent refléter l'état des coraux dans les Caraïbes et être analysées à l'aide de méthodes statistiques fiables et reconnues. Le message du rapport devrait principalement cibler les décideurs politiques, les gestionnaires d'AMP et de zones côtières, les communautés locales, le grand public et les donateurs. Le format final sera basé sur le rapport technique et scientifique et adapté à ce public en fournissant une analyse générale, en suivant un format de fiche de rapport avec des infographies et des informations condensées relayées par une analyse et une interprétation scientifiques solides.

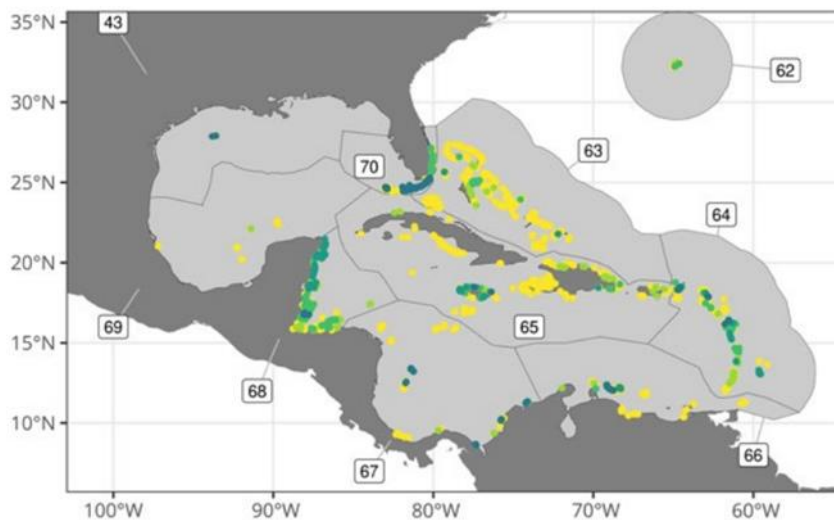
À terme, ce rapport régional pour les Caraïbes contribuera à l'élaboration d'un document scientifique (article révisé par des pairs) afin de démontrer la crédibilité des données disponibles, la solidité de l'analyse et la reconnaissance de la communauté scientifique impliquée dans la collecte et l'analyse des données.

Les données du rapport sur l'état de conservation des récifs coralliens caribéens contribueront à l'élaboration du prochain rapport du GCRMN sur l'état des récifs coralliens dans le monde (2025/2026), qui comportera un chapitre régional consacré aux Caraïbes.

1.2 Zone d'étude

La coopération régionale est essentielle et décisive pour le succès des actions visant à préserver les récifs coralliens des Caraïbes. En effet, il est essentiel de travailler au niveau de la région des Caraïbes pour prendre en compte les caractéristiques écologiques uniques des récifs des Caraïbes (point chaud de la biodiversité), promouvoir la connectivité des écosystèmes, lutter contre les facteurs de stress environnementaux, préserver les ressources partagées, renforcer la résilience au changement climatique et faciliter une gouvernance et une gestion efficaces.

La zone d'étude englobera donc tous les pays et territoires des Caraïbes ayant des récifs coralliens dans leur zone économique exclusive (ZEE). Cette zone représente l'échelle à laquelle le réseau GCRMN-Caraïbes collecte des données sur les récifs coralliens.



Distribution et durée de la surveillance dans les sites de la région des Caraïbes (Souter et al, 2021)

2 CLAUSES TECHNIQUES

2.1 Objet de la consultation

Le CAR-SPAW recherche un consultant pour l'assister dans la collecte, le **traitement des données (datamining, partage, intégration, analyse), en coordination avec le comité de pilotage et les membres du GCRMN-Caraïbes.**

La DEAL Guadeloupe (SPAW-RAC) aura l'usage exclusif des livrables produits dans le cadre de ce contrat mais pourra partager ses droits avec des tiers à des fins non commerciales sur demande, y compris avec le titulaire du contrat.

2.2 Méthodologie

2.2.1 Éléments fournis par le maître d'ouvrage

Des informations générales sur le GCRMN-Caraïbes, le GCRMN, le PNUE-CEP et le protocole SPAW seront mises à la disposition du consultant, ainsi que la liste des rapports de réunion sur la production du rapport régional des Caraïbes, y compris la liste des indicateurs pré-identifiés et la liste des contributeurs potentiels de données détenues par le CAR-SPAW. Le CAR-SPAW se chargera également de mettre en relation le prestataire avec les membres du GCRMN (COPIL).

- Status and Trends of Caribbean Coral Reefs: 1970-2012, <https://gcrmn.net/wp-content/uploads/2022/09/Status-and-Trends-of-Caribbean-Coral-Reefs-1970-2012.pdf>
- Status of Coral Reefs of the World: 2020, <https://gcrmn.net/2020-report/>
- GCRMN-Caribbean Guidelines for Coral Reef Biophysical monitoring: <https://icriforum.org/wp-content/uploads/2019/12/GCRMN%20caribbean%20guidelines%20for%20biophysical%20coral%20reef%20monitoring.pdf>
- GCRMN-Caribbean Guidelines for Integrated Coral Reef Monitoring: <https://icriforum.org/socmon-resource/gcrmn-caribbean-guidelines-for-integrated-coral-reef-monitoring/>
- Socioeconomic Monitoring Guidelines for Coastal Managers in the Caribbean: SocMon Caribbean: <https://gcrmn.net/wp-content/uploads/2022/09/Socioeconomic-monitoring-guidelines-for-coastal-managers-in-the-Caribbean-Socmon-Caribbean-2003.pdf>
- Status of Caribbean Coral Reefs after Bleaching and Hurricanes in 2005, <https://gcrmn.net/wp-content/uploads/2022/09/Status-of-Caribbean-Coral-Reefs-after-Bleaching-and-Hurricanes-2005.pdf>

2.2.2 Compétences requises

A. Qualifications et expériences minimales :

- Diplôme universitaire de type doctorat en science des données environnementales, biodiversité marine ou autre diplôme équivalente et pertinent
- 5 ans d'expérience

- Compétences fortes en gestion de projet
- Maîtrise de l'anglais, maîtrise de l'espagnol est un plus

B. Compétences techniques :

- Solides connaissances en matière de conservation marine (et particulièrement les récifs coralliens)
- Compétences vérifiées en matière de communication orale et écrite Connaissances et compétences en analyse de données (maîtrise de R)
- Coordination virtuelle des projets
- Connaissance des méthodes de résolution de problèmes
 - Facilitation d'événements

C. Autres compétences :

- Leadership
- Ethique de travail collaboratif
- Compétences interpersonnelles et de communication
- Une approche proactive est indispensable
- L'esprit d'innovation sera apprécié
- Efficacité et intégrité seront indispensables, éthique, sensibilité aux problématiques de genre et sensibilisation au harcèlement

2.2.3 Pilotage

Le CAR SPAW est situé en Guadeloupe. Si l'assistant au maître d'ouvrage n'est pas en Guadeloupe, les communications se feront par écrit, par téléphone et par voie électronique (vidéoconférence).

Le pilotage des travaux est envisagé comme suit :

Autorité publique responsable du contrat :	DEAL Guadeloupe
Suivi des progrès et validation de l'exécution du contrat :	Gestionnaire de projet pour SPAW-RAC
Suivi technique opérationnel de l'exécution du marché :	Chef de projet pour le CAR SPAW, avec les conseils du comité de pilotage du GCRMN-Caraïbes, des membres en général et du groupe de travail sur les données du GCRMN, le cas échéant.

2.2.4 Réunions de travail

Tout au long de la mission, des réunions de travail seront organisées avec le maître d'ouvrage.

Le consultant, s'il est basé en Guadeloupe, sera présent physiquement à ces réunions et sinon par vidéoconférence. Le consultant indique dans son offre l'identité de la (des) personne(s) susceptible(s) d'être présente(s) physiquement ou par vidéoconférence.

Le consultant devra prévoir dans son offre au moins 4 réunions avec les représentants de la DEAL (SPAW-RAC) et 4 réunions/ateliers en ligne avec le groupe d'experts validés par le SPAW-RAC et le Comité de pilotage du GCRMN-Caraïbes.

Le consultant sera chargé d'organiser les réunions, de préparer les documents d'appui, d'animer et de rédiger le procès-verbal de chaque session.

En plus des réunions, le consultant doit être disponible pour des échanges électroniques et téléphoniques réguliers avec le client.

Les pièces justificatives sont envoyées au plus tard 5 jours ouvrables avant la tenue de la réunion. Le procès-verbal est envoyé au plus tard 10 jours ouvrables après la réunion.

2.3 Résultats et livrables attendus

Fonctions et responsabilités

- Extraire et rassembler les données pour le rapport de l'état de conservation des coraux de les Caraïbes auprès des experts et des scientifiques de la Grande Région Caraïbe,
- Coordination de l'intégration des données permettant la production des indicateurs venant alimenter le rapport sur l'état de conservation des coraux de la Caraïbes,
- Analyse des données pour le rapport de l'état de conservation des coraux de la Caraïbes,
- Rédiger les accords de partage et de gestion des données avec les fournisseurs de données,
- Coordination avec le comité de pilotage et les membres du GCRMN-Caraïbes, ainsi qu'avec le groupe de travail sur les données du GCRMN,
- Gestion de la collecte d'informations,
- En collaboration avec le CAR SPAW, facilitation d'un atelier régional sur les données afin de convenir d'indicateurs spécifiques et d'une méthodologie d'analyse.

Le calendrier de la consultance s'articule autour des étapes clés et des prestations suivantes. Le consultant s'engage à respecter les délais indiqués ci-dessous :

2.3.1.1 Tâche 1 : Coordination des données et du champ d'application avec les experts du GCRMN et travail sur le rapport global

- **Description** : En coordination avec le comité de pilotage du GCRMN-Caribbean et le CAR-SPAW, la structure du rapport et les différentes échelles d'analyse ont été validées. La disponibilité des données pour les indicateurs ciblés est vérifiée. Le consultant a bien coordonné son travail avec l'équipe de l'ICRI qui collectera les données mondiales pour le rapport mondial du GCRMN 2026. L'accord de partage des données a été finalisé et approuvé par tous les contributeurs.
- **Produits livrables** : Mise à jour de l'accord de partage des données, accord de contribution aux données, liste des contributeurs. Une première réunion de présentation et de validations de ces livrables avec le CAR-SPAW devra être organisée par le consultant.

Tâche 2 : Indicateurs et collecte de données

- **Description** : En coordination avec le comité de pilotage du GCRMN-Caribbean et le CAR-SPAW, le consultant lance un appel à contribution de données basé sur une liste prédéfinie d'indicateurs (y compris le benthos, les poissons, etc.) et avec un format clairement défini. Le consultant contacte une liste de contributeurs de données fournie par le comité de pilotage du GCRMN-Caraïbes et le petit groupe d'experts mais que le consultant aura également identifié parmi les membres du réseau GCRMN et du Global Fund for Coral Reefs (GFCR). Les ensembles de données individuels sont rassemblés et sécurisés en un seul endroit. Participation et appui à l'animation d'un Data Workshop avec 15 experts en données du GCRMN et du

GFCR de la Région Caraïbe. L'objectif du workshop est d'agréger les données GCRMN et GFCR sur les récifs coralliens dans le cadre du rapport régional.

- **Produits livrables** : Liste de mesures, ensembles de données individuels, processus de standardisation, Rapport du data workshop sur les sessions animées.

2.3.1.2 Tâche 3 : Collecte de données et contrôle de qualité

- **Description** : Le consultant exécute le processus d'intégration des données en coordination avec le petit groupe d'experts, le GCRMN-Caraïbes et la Data Task Force du GCRMN Global. Les ensembles de données individuels sont partagés avec le GCRMN Caraïbe et la Data Task Force du GCRMN Global pour l'intégration (standardisation, regroupement, recatégorisation taxonomique, attribution spatiale, contrôles de qualité) selon Wicquart et al, 2022.
- **Produits livrables** : Jeux de données complets, méthodologie d'analyse, contrôle qualité des données.

2.3.1.3 Tâche 4 : Ensemble de données analysées

- **Description** : Au moins une réunion avec le CAR-SPAW sera organisée par le consultant pour présenter et discuter le travail effectué depuis l'étape 1 et convenir des prochaines étapes sur la base de la feuille de route. L'ensemble de données synthétiques est ensuite analysé par le consultant avec le soutien des experts en données du GCRMN-Caraïbes et de la Data Task Force du GCRMN, le cas échéant. Le consultant organise une réunion/un atelier (de préférence en personne) pour réunir le petit groupe d'experts afin de présenter et de discuter des méthodes d'analyse des données utilisées et des résultats préliminaires pour le rapport régional des Caraïbes.
- **Produits livrables** : Ensemble de données synthétiques, analyse des résultats de l'ensemble de données sous forme de rapport.

Résumé des produits livrables avec le format requis :

Tâche	Produit livrable	Format
T1	Mise à jour de l'accord de partage des données	<i>Document Word</i>
T1	Accord de contribution aux données	<i>Document Word</i>
T1	Liste des contributeurs	<i>Tableau Excel</i>
T2	Liste des indicateurs/métriques	<i>Document Word</i>
T2	Ensembles de données individuelles	<i>Tableau Excel</i>
T2	Processus de standardisation	<i>Document Word</i>

T2	Rapport du data workshop	<i>Document Word</i>
T3	Contrôle de qualité	<i>Tableau Excel</i>
T3	Méthodologie d'analyse	<i>Document Word</i>
T3	Ensembles de données complets	<i>Tableau Excel ou SIG</i>
T4	Ensemble de données synthétiques	<i>Comme demandé par le groupe de travail sur les données du GCRM</i>
T4	Analyse des résultats de l'ensemble des données	<i>Document Word</i>

2.4 Délais d'exécution

L'ensemble des actions devront impérativement être réalisées entre la date de démarrage du marché et le 15 décembre 2024.

Cependant, les prestataires pourront commencer à travailler sur les données dès la date de notification du marché le 31 mai.

3 CLAUSES ADMINISTRATIVES

3.1 Documents de réponse au marché

Le contrat se compose des éléments contractuels énumérés ci-dessous :

- Acte d'engagement : le formulaire de contrat dûment complété et signé, avec le détail des prix en annexe et un BIC-IBAN de moins de 3 mois ;
- Cahier des Clauses Particulières : le présent document, daté et signé ;
- Proposition technique : telle que détaillé ci-dessous.

Le dossier technique doit comprendre les éléments suivants :

- La liste du personnel du demandeur, avec les détails du personnel directement impliqué dans l'étude. Un CV est nécessaire pour évaluer la compétence du personnel affecté à cette étude. Le CAR-SPAW se réserve le droit de refuser tout personnel autre que celui présenté dans ce document justificatif.
- Liste des travaux réalisés en lien direct avec le sujet du marché (bibliographie)
- Une méthodologie détaillée,
- Logiciels et outils disponibles utilisés,
- Une estimation de la durée de la mission avec un calendrier prévisionnel de réalisation.
- Estimation la plus détaillée possible du budget, par tranche et en corrélation avec le calendrier proposé par le candidat.

Les offres doivent être rédigées en français et les montants doivent être exprimés en euros.

3.2 Délai de validité de l'offre

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception indiquée ci-dessous.

3.3 Procédure

Le marché est passé selon une procédure de marché à procédure adaptée (MAPA) de prestation intellectuelle. (articles R2122-1 à R2122-11 et R2123-1 à R2123-8 du code de la commande publique.

3.4 Modalité de paiement

Le mode de règlement est le virement bancaire par mandat administratif sur présentation des factures conformément aux règles de la comptabilité publique en vigueur. Les sommes dues seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

3.5 Critères de choix des offres

Pour l'attribution du marché, les critères de sélection des offres ont été définis et pondérés comme suit :

- Critère 1 - Valeur technique de l'offre et des références : 60% (évalué sur la base du contenu du mémoire technique).
- Critère 2 - Prix : 40

DEAL Guadeloupe (SPAW-RAC), pouvoir adjudicateur, attribuera le marché au candidat ayant obtenu la meilleure note globale au regard des critères énoncés ci-dessus.

3.6 Négociations

Après une première analyse des offres, la personne publique se réserve le droit de négocier éventuellement les offres avec un ou plusieurs candidats.

La proposition financière, les délais, la réactivité, l'organisation des moyens humains et matériels ainsi que les modalités d'intervention pourront faire l'objet d'une négociation. Une fois le ou les cycles de négociation terminés, le pouvoir adjudicateur procédera à la notation définitive des candidats au regard des critères indiqués dans le paragraphe précédent.

3.7 Modalités de transmission des offres et date limite de remise des plis

Les offres doivent être soumises au plus tard le 03 juin 2024 à 12h00 (heure de la Guadeloupe - GMT-4). Tout courriel reçu après la date limite ne sera pas ouvert : il sera renvoyé à son expéditeur.

Une fois soumise, l'offre ne peut être ni retirée ni modifiée. Un candidat qui souhaite faire une offre différente de l'offre initiale doit soumettre cette nouvelle offre selon les mêmes procédures administratives.

L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'une deuxième soumission par le même signataire remplace la première : c'est donc une nouvelle offre complète qui doit être envoyée et non un addendum.

Transmission par e-mail à auriane.petit@developpement-durable.gouv.fr et geraldine.conruyt@developpement-durable.gouv.fr (l'offre doit être reçue avant la date limite de réception des offres).